

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21427 - 79ÈME ANNÉE

40e anniversaire de la première commémoration par l'État de la fête réunionnaise

20 décembre 2023 : succès pour la Fête réunionnaise de la Liberté



Ce 20 décembre 2023 fut un grand succès. Malgré la pluie et l'annulation d'une partie des festivités officielles, les quartiers étaient en fête. Depuis le 19 décembre, les maloyas raisonnent dans les cités. Ce 40e anniversaire de la commémoration par l'État de l'abolition de l'esclavage à La Réunion fut une grande Fête réunionnaise de la Liberté.

Ce 20 décembre 2023 a illustré tout le chemin parcouru décrit par le communiqué du PCR de ce 18

décembre. Commémorer l'abolition de l'esclavage dans une société coloniale n'allait pas de soi. En effet, le 20 décembre 1848 ne remettait pas en cause les classes de l'ancienne société esclavagiste. Les indemnités conséquentes versées par la France uniquement aux esclavagistes allaient d'ailleurs dès le départ accentuer les inégalités.

La commémoration du centième anniversaire du 20 décembre par la CGT, la Ligue des droits de l'Homme et le CRADS avait été interdite à Saint-Denis. Cela n'a

pas empêché la tenue d'un très important défilés dans les rues de la capitale avec notamment des milliers de travailleurs venus en train de toute La Réunion. Commémorer le 20 décembre s'inscrit alors dans la lutte pour le respect du peuple réunionnais. Au plus fort de la répression dans les années 1960, les militants communistes maintenaient la flamme dans la clandestinité. Dès que des militants PCR accédèrent à des responsabilités dans les mairies, le 20 décembre fut commémoré officiellement dans les communes concernées. Ailleurs, les militants PCR et les syndicalistes organisaient des célé-

brations.

Cette dynamique eut raison de la répression. Elle amena l'État à intégrer le 20 décembre dans son calendrier. Cette année marquait le 40e anniversaire de cette reconnaissance.

Il est donc devenu une tradition que le préfet, représentant de l'État à La Réunion, participe aux célébrations du 20 décembre. Après avoir été au Musée de Villèle avec le Département, le préfet se rendit notamment à Sainte-Suzanne et à Saint-Denis.

Les puissances de l'argent doivent cesser d'imposer leur loi

Mobilisation de la CGTR pour le respect du 20 décembre jour férié

A La Réunion, le 20 décembre est un jour férié. Mais il se situe durant la période où la société de consommation importée à La Réunion réalise ses profits les plus importants. Les magasins sont donc ouverts. La semaine dernière, la CGTR Commerce avait déposé un préavis de grève pour le 20 décembre. Hier à Saint-Pierre, la CGTR organisait une mobilisation devant le centre commercial abritant un hypermarché Carrefour du Groupe Bernard Hayot.

A La Réunion, le 20 décembre est actuellement la seule fête réunionnaise reconnue dans le calendrier de la République. Ce jour commémore l'abolition définitive de l'esclavage en 1848 dans notre île. Pour rappeler que ce ne sont pas seulement les esclaves, mais aussi les esclavagistes qui furent libérés d'un régime raciste, le 20 décembre est un grand jour d'unité réunionnaise, appelé Fête réunionnaise de la Liberté : tout le monde est concerné.

C'est donc un jour férié. Mais il n'est pas respecté à La Réunion, principalement par les commerces.

Un long combat

Ce sont les grands groupes de la distribution qui sont en tête de ce non-respect, car c'est durant cette période que la société de consommation importée à La Réunion réalise ses plus grands profits. Faire respecter le 20 décembre jour férié est un combat de tous les progressistes à La Réunion, notamment le

PCR et également la CGTR. Rappelons qu'au début des années 1980, le président du Comité pour le 20 décembre à La Réunion était alors Bruny Payet, secrétaire général de la CGTR, et que la CGTR avait obtenu du patronat le 20 décembre jour férié bien avant la reconnaissance officielle par Paris.

Depuis lors, la CGTR ne cesse de mener des actions pour faire respecter ce droit des travailleurs réunionnais. La semaine dernière, la CGTR Commerce avait déposé un préavis de grève pour le 20 décembre. Ceci devait couvrir les travailleurs qui souhaitaient respecter le 20 décembre malgré l'opposition de leur patron.

Pour le respect du peuple réunionnais

Ce 20 décembre, la CGTR était aux portes du plus important centre commercial du Sud de La Réunion. Là se concentrent des magasins détenus par des sociétés extérieures à La Réunion, et qui ont décidé de ne pas respecter le jour férié réunionnais.

Cette mobilisation a rappelé combien la lutte est difficile pour le respect du peuple réunionnais, car le 20 décembre est aussi important pour les Réunionnais que le 26 juin à Madagascar ou le 14 juillet en France. Pour le moment, les forces du profit continuent d'imposer leur loi. C'est contre cette puissance que s'élève la CGTR.

Grand 20 désanm : le Département commémore la Fête réunionnaise de la Liberté

Cyrille Melchior, Président du Conseil départemental, a lancé, dans la soirée du mardi 19 décembre, au domaine de Villèle, les festivités du Gran 20 désanm. Des festivités auxquelles assistaient également Madame Itah Kandji-Muranghi, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Technologie et de l'Innovation de la République de Namibie, une délégation d'Afrique du Sud, le préfet de La Réunion, les vice-Présidents Béatrice Sigismeu et Gilles Hubert, et les Conseillers départementaux Fabiola Lagourde, Isabelle Erudel, Aurélien Centon, Brigitte Absyte, Jean-François Nativel et Eglantine Victorine. Ainsi que le Président du Conseil départemental des jeunes, Mathis Grondin.

Comme chaque année, les commémorations ont débuté par la libération des chaînes des esclaves, dans la Chapelle Pointue, et leur remplacement par des colliers de fleurs. S'en sont suivis l'ouverture et la visite du Kan, l'inauguration de l'exposition « Code noir » et le fleurissement du mémorial situé à côté de l'ancien hôpital des esclaves. Avec, entre chacune de ces étapes, des temps musicaux et des explications sur les découvertes réalisées sur le site de cet ancien domaine colonial, appelé à être transformé en Musée de l'Habitation et de l'Esclavage à l'horizon 2026.

Au côté du Préfet de La Réunion, Jérôme Filippini, l'invitée d'honneur de cette 6^e édition du Gran 20 désanm était Madame Itah Kandji-Muranghi, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Technologie et de l'Innovation de la République de Namibie, représentant le Président de la République de la Namibie Hage Geingob.

Y participait également une délégation sud-africaine, pays avec qui le Département procède actuellement à des échanges croisés d'exposition sur le thème de l'esclavage, dont l'une, « My Name is February » est actuellement visible à Villèle.

« Aucun être humain ne mérite d'être fait esclave, déclarait Cyrille Melchior lors de cette cérémonie. Aucune femme, ni aucun homme ne mérite d'être privé

de son identité, de sa liberté, de sa dignité. L'esclavage est un crime contre l'humanité, comme l'a reconnu la France par une loi de 2001. L'esclavage fait offense à l'intelligence, puisqu'il nie une évidence : tous les êtres humains appartiennent à la communauté humaine ! C'est pourquoi il est si important de commémorer la date qui a mis fin au système abominable que constitue l'esclavage. » Appelant de ses vœux un travail d'unification des mémoires fragmentées, le Président du Conseil départemental soulignait l'importance des partenariats engagés avec l'Afrique du Sud et la Namibie. Il souhaitait également que le « cercle de partage et de solidarité s'élargisse encore et encore, jusqu'à devenir un emblème de notre musée, la preuve de sa capacité à fédérer, le signe de son utilité sociale et sociétale, pour tous les Réunionnais, et au-delà de nos frontières, pour tous les peuples épris de liberté. »

« Aller de l'avant, tout en nous souvenant, en partageant les expériences passées et en échangeant notre histoire et notre culture, est très fondamental, expliquait également Itah Kandji-Muranghi. Ce combat d'avant-garde est essentiel et nécessaire si nous voulons véritablement célébrer, honorer et rendre hommage à ces hommes et femmes courageux qui nous ont précédés et nous ont donné la vie. »

Participant pour la deuxième année consécutive aux célébrations de Villèle, le Préfet Jérôme Filippini invitait, lui, à « regarder ce passé en face, ne pas le nier, ne pas l'occulter ni le mettre en perspective. » « L'esclavage n'est pas seulement une page sombre de notre histoire, c'est d'abord un acte de cruauté qui, tant qu'il survit dans le monde, et même s'il a disparu dans notre pays, annihile l'humanité », continuait-il. Et d'inviter à ne pas assigner les individus à une identité au regard de leurs origines, de leur couleur de peau ou de leur religion.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Axel Gauvin : In parkour an Rényoné, konm militan kiltirèl, épi konm ékrivin

Mézami Axel Gauvin la fé anou in kado éstra. Li la done noute zoinal « Témoignages » lotorizassion pou pibliye an fèyton son roman an kréol rényoné « Bayalina ». Sirman li nora di, li la « kado » anou é sa sé in éstik mi apréssyé : lo nom i vien vèrb é lo vèrb i vien axion.

Mé par l'fète kissa i lé Axel Gauvin ? Pou kossa mi poz késtyon-la ? Pars mi koné bonpé zaktèr kiltirèl i fé plin d'zafèr inportan san fé oir azot pliss k'i anfo — Mi konpran bien sa, pars rozoir vide i fé bonpé dézorde, sak lé plin non. Donk ala mon dè mo dsu Axel.

Li lé né dann Boi d'Nef Sin-Dni lo 3 aout 1944. Dopli tan-la, si li la kite lo péi inn-dé foi é pou pti-pti pèryode, la plipar d'tan sé issi ké li rèst, dizon sé issi ké li lé bazé. Rényoné ? San pour san...

Militan kiltirèl sirman : sé issi ké li milite dopli in bonpé d'zané konm militan kiltirèl. Dann « lékritir oktob 77 » - an 1977 déza i trov son nom, mé li lé dann noute péizaz kiltirèl dopli avan. épi li la partissip toute bann konba pou la défans noute lang é pou done nout lang kréol rényoné la plass i mérite aèl issi La Rényon. Mé son lakssion la pran souvan in tour internassyonal é sète-la i konte bonpé dann inn vi konm la syène.

Axel ékrivin, bien antandi, dann la lang franssé épi dann la lang kréol rényoné : ni koné son bann roman, son bann pyèss téate, son bann zéssé, son bann fonnkèr. Néna in bèl gramèr blé i porte son nom dsi la kouvèrtir... Mwin la lir kékpar son

roman « faims d'enfance » li la komans par ékri sa an kréol avan mète ali dann la lang franssé-kréolizé. mi panss lo mo i di bien sak li di.

Pou mwin néna in poin inportan dann parkour Axel, sé son kapassité pou sézi noute bann réalité, san kite arien pou l'fon d'kivète : sak nou néna ansanb, épi sak lé z'inn é lé z'ote i amenn. Diférans rézyonal — ni oi sa konm in rishèss — sa nou néna, é sa ni gnor pa, antouléka Axel li gnor pa, mèm li tienbo konte.

Biensir Axel i di konm noute toute néna in lang kréol rényoné, mé li obliye pa néna bann diférans rézyonal konm pou ninporte ékèl lang konm pou ninporte ékèl kiltir. Mé pou kossa li di sa osinonsa pou kossa li anparl sa pétète pliss ké d'ote... Mwin néna mon lidé kan mi suiv ali, suivan lo bann zandroi li la pozé : Boi d'Nef Sin-dni pou komans avèk la vi, aprésa li sava Sinte-Klotide, li sava épi li rèst Sin-Lé, in tan li lé Tampon, la Rivyèr Sin-Lui. Li lé dan lé o, li lé dan lé ba é konm in l'éponz li aspir toute noute bann réalité la lang épi la kiltir san lèss arien dann fon la kivète. Li la viv dann bann réalité-la é dsi son dik dir sa lé marké.

Mwin la mète lo tan pou konprann toussa é mi éspèr mwin la pa tronpé, mé i fé riyin : wala komanmi oi Axel Gauvin zordi, mé sé mon manyèr amwin, sirman lo roflé d'inn réalité ;

A bon antandèr, salu !

Justin